AUTRES OPÉRATIONS

REGROUPEMENT D'ACTIONS

ALSTOM

Société anonyme au capital de 1 924 160 602 €.
Siège social : 3, avenue André Malraux, 92300 Levallois-Perret.
389 058 447 R.C.S. Nanterre.
Insee : 389 058 447 00035.

Complément à la notice publiée au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* du 18 juillet 2005, pages 20236 et 20237.

AVIS DE REGROUPEMENT DES ACTIONS - NOMBRE DÉFINITIF D'ACTIONS SOUMISES AU REGROUPEMENT

Faisant usage de la délégation de pouvoirs conférés par le conseil d'administration, le président directeur général a, le 29 juillet 2005, fixé comme suit :

— Le nombre définitif d'actions soumises au regroupement : 5 497 601 720 actions de 0,35 € de valeur nominale chacune majoré du nombre d'actions créées par remboursement d'obligations remboursables en actions de la société depuis la dernière constatation du montant du capital le 11 juillet 2005 ;

— Le nombre définitif d'actions à provenir du regroupement : 137 440 043 actions de 14 € de valeur nominale chacune avant prise en compte du nombre d'actions créées par remboursement d'obligations remboursables en actions de la société.

Alstom,
PATRICK KRON,
Président directeur général,
Faisant élection de domicile au siège social de la société.

94952

FUSIONS ET SCISSIONS

CHEMUNEX

(Société absorbante.)

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 590 334,16 €.
Siège social : 3, allée de la Seine, 94854 Ivry-sur-Seine.
331 270 678 R.C.S. Créteil.
Siret : 331 270 678 00047.

AES LABORATOIRE

(Société absorbée.)

Société par actions simplifiée au capital de 1 500 000 €.
Siège social : Route de Dol, 35270 Combourg.
306 771 130 R.C.S. Saint-Malo.
Siret : 306 771 130 00037.

Complément à l'avis de projet de fusion publié au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* du 27 juillet 2005, page 20267.

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Le document E établi à l'occasion de la fusion par absorption de la société AES Laboratoire par la société Chemunex a été visé par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro 05-649 en date du 29 juillet 2005. Il peut être consulté auprès du responsable de l'information, 3, allée de la Seine, 94854 Ivry-sur-Seine et sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org). Une copie du document E peut aussi être obtenue sans frais par téléphone au 01.49.59.20.00 ou par courrier : 3, allée de la Seine, 94854 Ivry-sur-Seine à l'attention de M. Alain Le Roch.

94940

NSI SERVICES

Société par actions simplifiée au capital de 40 000 €.
Siège social : 6, avenue du Pré de Challes, Annecy le Vieux (74940).
421 862 939 R.C.S. Annecy.
NSI
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 679 750 €.
Siège social : 6, avenue du Pré de Challes, Annecy-le-Vieux (74940).
390 029 395 R.C.S. Annecy.

AVIS DE PROJET DE FUSION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Annecy du 23 juin 2005. Les sociétés ci-dessus ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société NSI Services par la société NSI.

1. La société NSI Services ferait apport à la société NSI de la totalité de son actif, soit 3 870 530 €, à charge de la totalité de son passif, soit 3 207 413 €. La valeur nette des apports s'élèverait ainsi à 663 117 €.

2. NSI, société absorbante, détenant la totalité des actions de NSI Services, société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital. De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution de titres émis par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange.

3. Le montant du boni de fusion est de 653 117 €.

4. Le projet de fusion établi le 23 juin 2005 a été déposé le 27 juin 2005 au nom des deux sociétés, au greffe du tribunal de grande instance d'Annecy.

La fusion est soumise à la condition suspensive de l'approbation du projet de fusion par l'assemblée générale extraordinaire de la société NSI, société absorbante.

Pour avis :

Pour la société NSI :
M. CHRISTIAN VEZON ;

Pour la société NSI Services :
La société NSI représentée par :
M. CHRISTIAN VEZON.

94672